

The Aide for Development , the Limits and Persepctives . Analysing the Efficacy of Aide and Rethinking About the Notion of development

Erika Bejko

Lecturer at the University of Tirana , Faculty of Social Sciences

Email: ebejko@yahoo.com

Abstract: *The objectif of this article is to present the actual policies of Aide for Development, Public and Private Aide. Although many efforts have been done by the whole international community to fight the poverty and and help poor countires toward their development it still remains a challenge. At the beginning of this article I try to define and construct the concept of development trying to expose all the theoiries od development that have influenced many actions undertaken by many international governments. Than I try to analyse the Public Aide for the Development and its compelx and difficult functioning.. The article is a result of a systematic literature review, theoretical one but also I have consulted the annual raports edited by International Organisms suc as Mondial Banque, UNDP , UNICEF etc.. Based on the analyse of the distribution of the Public Aide for Development I constat the economic and political goals staying behind it. This is in a way what it is a challenge the amelioration of the efficassity of Aide. Everybody agrees that the coodnation of both bilateral and multilateral aide should be improved in ordrer to make the one more coherent. The distribution should be also more transparent and with the participation of the beneficiary countries. Based on the analyse and the results of this analyse I sugesst that apart of economic methods and tools used we must work to use some innovative and new strategjes taking into the consideration the voice of civil society NGO/s and local population. It is the time to redefine the concept of development but is still remains a challenge.*

Mots clefs: *pauvreté, devèloppement, l'aide publique au développement.*

Resume

D'après la problématique « *est-ce quel 'aide au développent est un frein ou un atout pour le développement et la croissance des pays qui reçoivent cette aide ?* » j'essayé de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce que l'aide publique au développent ? Quel est le rapport entre l'aide et la crise de l'Etat et l'endettement ? Où en sommes-nous quarante ans après l'émergence de la problématique du développement et de la pauvreté ? Quelles approches et quelles perspectives ?

Dans un premier temps, j'essayé de faire le point sur les concepts de pauvreté, développent, croissance et développement et définir la réalité économique et sociale des pays qui reçoivent cette aide. Il est alors légitime de se poser la question du bilan de l'aide au développent : Est-ce que ces décennies de l'aide au développent ont vraiment servi à réduire et à lutter contre la pauvreté ? Quels ont été ses échecs et ses limites ?

Méthodologie

Le but de cet article et d'analyser les efforts entrepris par l'ensemble de la communauté internationale pour éradiquer la pauvreté et plus largement, œuvrer pour le développement.

Je commence par définir la notion de développement avant d'exposer les théories du développement qui ont influencé les actions d'aide entreprises par les gouvernements. Enfin, je vais analyser sur le cas de l'Aide Publique au Développement et j'esseye d'en restituer son complexe fonctionnement. Cet article et le fruit des nombreuses lectures et documents en lien avec la problématique de l'aide au developpment.

Objectif général de recherche

Le but général visé par cette étude est de rechercher les causes de non efficacité de l'Aide Publique au Développement.

Les objectifs spécifiques de recherche sont :

1. Déterminer et identifier les causes pourquoi l'aide au développent n'est pas efficace et expliquer les raisons.
2. Etudier les theories du développent pour mieux comprendre ce concept.

Les limites

Difficultés d'accès aux données chiffrées récentes.

1. Qu'est ce que le développement ?

La notion de développement est apparue à la fin de la seconde Guerre Mondiale.

Puis, c'est dans les années 75 que les Nations Unies, en se penchant sur le problème des inégalités mondiales, évoqueront le thème du développement tel que nous le connaissons aujourd'hui.

« Le principal objectif du développement humain est d'élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder au revenu et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre et ne présentant pas de danger. » (Définition du développement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD))

1.2. Evolution des théories et politiques du développement

Les théories du développement apparaissent avec le concept de développement. Les analyses économiques avaient pour objet de décortiquer les raisons en vue de trouver les solutions pour aider les pays moins développés à sortir de leur état de sous-développement.

1.2.1 Théorie libérale

Cette théorie économique des années 50, repose sur le postulat que pour atteindre un niveau de développement avancé, plusieurs étapes de croissance économique doivent s'opérer. Cette théorie, basée sur l'analyse du processus de développement des pays industrialisés, prône les bienfaits du marché.

1.2.2 Théorie structuraliste du développement

Ce courant de pensée se développe aussi durant les années 50. Selon les structuralistes, la situation des Pays en Développement est le fruit de l'histoire, notamment coloniale et des réalités socio-économiques du pays en question. Les PED sont caractérisés par une forte démographie, des structures productives fortement basées sur le secteur primaire, à productivité faible.

Les structuralistes intègrent l'élément qualitatif au concept de développement. F. Perroux, économiste français, stipule que « *les changements mentaux et sociaux d'une population* » lui permettront de « *faire croître cumulativement et durablement, son produit réel global* ». (Cazorla & Draï, *Sous-développement et Tiers Monde*, Vuibert, 1992.).

1.2.3 Théorie marxiste

Selon les marxistes, le sous développement est corrélé à l'expansion internationale du capitalisme. L'ouverture du marché mondial a permis au pays industrialisés d'alimenter le sous-développement. Les économistes parlent alors de « pillage des hommes et des ressources » ainsi que des effets néfastes de la concurrence. (Azoulay, *Les théories du développement*, les PUR, 2002.)

1.2.4 Des théories aux politiques

Au milieu des années 70, l'échec des politiques libérales dans la réduction des inégalités amène la communauté internationale à s'intéresser à d'autres modes d'actions. A cette époque, le développement est basé sur les besoins essentiels de la personne.

En 1974, les pays membres de l'Organisation de Coopération pour le Développement Economique (OCDE) s'étaient fixé comme objectif d'« éliminer la pauvreté » en l'an 2000. Il s'agissait alors de faire franchir aux individus le seuil de la pauvreté absolue, fixé à 2 dollars de revenu par jour et par personne. Pour ce faire, ils s'engagent à verser une APD équivalente à 0,7 % du PNB (Produit National Brut).

Malheureusement, ce regain de soucis à propos du développement s'arrêta avec les crises pétrolières. Les puissances économiques se retrouvent dans le rouge et vont exiger aux PED des remboursements. Pour rembourser leurs créances, les PPE (Pays Pauvres Endettés) seront obligés de mettre en place des politiques dites d'ajustements structurels. Ces mesures macro-économiques se feront sous la forme de programmes de privatisation, de libéralisation et de réduction des dépenses des Etats. Ces programmes mettront souvent en mal les économies des PED.

En guise de conclusion, je peux rappeler que plusieurs courants économiques d'aide au développement ont été étudiés depuis 1950. Il apparaît malheureusement que les actions entreprises n'ont pas toujours porté leurs fruits.

2. Le bilan de l'aide au développement

2.1. L'aide privée

Il est estimé que le montant total annuel des ressources d'ordres privées à 49 milliards d'USD.

Les fonds privés sont constitués de : dons, legs, et subventions provenant des **fondations**, Investissements Directs à l'Etranger (IDE), de la part des **entreprises**, dons, legs, et subventions provenant des **ONG**

2.1.2 Les fondations privées

Les experts estiment à plus de 3 milliards de dollars les dons orientés vers les PED, en 2010, dans un souci de développement. Selon la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement (DGCIC), le montant global des fondations était de 1,6 milliards en 98. Ainsi, ces chiffres montrent que l'aide au développement apportée par les fondations a doublé en 12 ans.

2.1.3 Les Investissements Directs à l'Etranger (IDE)

Les IDE mondiaux en faveur des PED s'élèvent à 39 milliards de dollars. Ce montant représente 27% des IDE globaux. Cependant, il est important de préciser que sur ces 39 milliards d'USD :

- un tiers est versée à la Chine,
- l'autre tiers au 10 pays suivants, classés par ordre décroissant : le Brésil, le Mexique, l'Argentine, la Pologne, le Chili, la Malaisie, la Thaïlande, la République Tchèque, le Venezuela et l'Inde
- enfin, seule une infime proportion a été versée au pays les moins avancés (PMA). En effet, 48 PMA reçoivent l'équivalent de 4 milliards de dollars. (source OCDE 2010)

L'aide privée représente une part non négligeable de l'aide au développement, avec près de 50 milliards USD par an. Toutefois, ces chiffres sont à analyser avec précaution puisque les 4/5 de cette aide globale sont générée par les IDE.

2.2. L'Aide Publique

« L'aide publique internationale est une énorme industrie » de plus de 78 milliards d'USD qui occupe plus de 500 000 personnes. (*Une nécessaire réforme de l'aide internationale, David Sogge, Le Monde Diplomatique, 2005.*)

L'aide publique au développement se définit comme étant les « prêts ou dons accordés de la part du secteur public, dans le but principalement de faciliter le développement économique et d'améliorer les conditions de vie. »

Il convient de préciser que ces fonds d'origine publique proviennent des pays de l'OCDE et sont de plusieurs formes ; dons et prêts, à taux inférieurs de ceux pratiqués sur le marché financier, aide programme, coopération technique, allègement de la dette

2.2.3. L'analyse de l'Aide Publique au Développement en chiffres

Après une longue période de régression au cours des années 90, l'APD est passée de 58.3 milliards USD en 2002 à 69 milliards USD en 2008, pour afficher un niveau sans précédent en 2009 de 78.6 milliards USD. Entre 2002 et 2004 la somme totale de l'APD a donc suivi une progression constante d'environ 5% par an (OCDE). Ces résultats doivent être lus avec précaution compte tenu de la baisse du dollar américain et de l'inflation.

En ce qui concerne le niveau de l'APD en 2004, plusieurs facteurs expliquent cette augmentation de 3.1 milliards USD, dont :

- L'aide à l'Afghanistan et à l'Irak a progressé au total d'au moins 1.5 milliards USD,
- Les dons au titre de la coopération technique ont augmenté de 1.2 milliards USD,
- Le montant brut des dons pour allègement de la dette a diminué de 2.1 milliards USD. Il est d'ailleurs intéressant de constater que l'allègement de la dette est équivalent à 12 % de l'APD globale. (Source OCDE)

L'étude de ces données révèle ainsi que le montant des prêts nets a baissé de 1.3 milliards USD.

Les États-Unis restent le donneur d'aide le plus important en volume. Viennent ensuite le Japon, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. D'après l'étude de l'OCDE sur la part des contributions des pays du CAD, on sait que 24,18% de l'APD totale octroyée proviennent des États-Unis, 11,28% du Japon, 10,78% de la France, 9,55% de l'Allemagne et 2,8% de la Norvège. Les pays de l'UE fournissent collectivement 54,6% de l'APD totale distribuée par les membres du CAD. (OCDE 2010)

L'objectif des fixé par l'ONU en 1974, est atteint que par 5 pays du Nord de l'Europe : la Norvège, le Luxembourg, le Danemark, la Suède et les Pays-Bas.

D'autre part, je constate que les contributions des États-Unis et du Japon, premiers donateurs en volume, ne dépassent pas 0,20 % de leur RNB (revenu national brut). La France quant à elle, a consacré 8,47 milliards d'euros en 2004, soit 0,42 % de sa richesse nationale. 30 % de cette aide est consacrée à la remise de dettes. Ce segment de l'APD n'a cessé d'augmenter pendant ces dernières années

L'analyse de l'APD démontre que les objectifs prônés il y a 30 ans, n'ont pas été atteints. D'une part, les pays donateurs ne participent pas de manière uniforme à la contribution l'APD. D'autre part, les pays récipiendaires ne perçoivent pas cette aide de manière équitable. L'efficacité de l'aide est donc mise en question. En effet, ce bilan plus que mitigé a amené les pays donateurs à reformuler des objectifs d'aide publique au développement.

Les limites et perspectives de l'Aide Publique au Développement

Pour être efficace l'aide doit venir à l'appui des stratégies cohérentes. Les exemples de l'aide en Inde et en Corée du Sud montrent que cette aide a contribué aux progrès importants de ces pays parce qu'elle a été intégrée dans des projets de développement global servant à financer des réalisations qui devaient, par la suite, assurer leur propre rentabilité. Mais malheureusement on ne peut pas dire la même chose pour d'autres pays...

1.1. L'endettement des Pays en Développement

Selon certains économistes, l'APD a donné naissance à un endettement excessif des PED.

En 2002, la dette des pays du SUD s'élevait à 171,7 milliards \$. Entre 1996 et 2003, les PED ont remboursé 31 milliards \$ de plus qu'ils n'ont perçut en nouveaux prêts. (GABAS Jean -Jacques, *Nord-Sud : L'impossible coopération ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 114 p.)

C'est en 1996 qu'a été initiée une mesure de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE) au niveau de la dette multilatérale. La procédure est complexe et contraignante. Pour bénéficier d'un allègement de leur dette, les PED doivent préparer un programme de lutte contre la pauvreté appelé Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ce programme prône notamment la notion essentielle de « bonne gouvernance ». Si le programme est bien suivi, le FMI et la Banque Mondiale donnent leur accord concernant l'allègement.

Cette mesure est née de la réflexion sur l'aggravation de la pauvreté dans plusieurs PED. Elle marque une volonté d'améliorer les résultats de l'APD et de sortir de l'échec des politiques d'ajustements structurels. D'autre part, cette réorientation des stratégies s'avère être guidée par la notion de « bonne gouvernance », les pays voulant bénéficier d'une aide se doivent de respecter des principes démocratiques.

Mais l'initiative PPTTE a démontré sa lenteur et ses limites : fin 1998, sept pays seulement avaient été sélectionnés et les réductions de dette prévues restent souvent symboliques

En juin 1999, les G7 ont adopté sous la pression des organisations religieuses et humanitaires regroupées dans la coalition Jubilé 2000, une résolution qui ouvre la voie à un traitement plus rapide et plus généreux de la dette de PPTTE.

L'annulation pure et simple de la dette peut être une solution ?

Il est incontestable que l'annulation de la dette puisse permettre aux PED de dégager des ressources pour le développement humain et économique. Cependant, cette annulation doit être sans condition économique et politique autre que de garantir des réformes vers une transparence de la gestion des ressources.

L'annulation des dettes doit être renforcée au niveau multilatéral et bilatéral. Toutefois, si celle-ci est importante à court terme pour les PPTTE, on ne peut justifier qu'elle se réalise au détriment des programmes éducatifs et de santé indispensables au développement humain. En ce sens que l'annulation ne crée aucun flux entrant vers les pays pauvres. Or on peut constater qu'elle occupe une part de plus en plus importante de l'APD. Par exemple, en 2004, la France y consacre 30% de son APD.

« On a estimé que chaque dollar fourni aux tiers monde par le F.M.I débloque quatre à sept dollars de nouveaux prêts et refinancements de la part de banques commerciales et des gouvernements des pays riches ». On constate alors que les prêts sont eux-mêmes engendrés de prêts en vue des remboursements. Ainsi, les PED demandeurs d'APD sont

obligées d'emprunter pour rembourser leurs prêts. L'endettement devient ainsi source d'endettement. (Ziegler, *Les nouveaux maîtres du monde*, Fayard, 2002)

Cette tâche, logiquement devrait revenir au PNUD ou à la CNUCED, qui au sein du système des Nations Unies sont préposés aux questions de développement.

Ainsi, des réflexions doivent encore être menées par les différents bailleurs afin de mobiliser tous les moyens pour faire aboutir le processus de désendettement.

1.2 La capacité d'absorption économique des PED

1.2.1 Les limite

Le manque de capacité d'absorption macroéconomique explique les effets pervers engendrés par l'entrée massive de devises dans un pays. Cet effet a été découvert aux Pays Bas dans les années 60, d'où son nom de « Dutch Disease Effet ».

Le fait qu'offrir une aide en augmentant les richesses d'un pays puisse avoir des effets négatifs sur le développement économique est surprenant, mais s'explique de la façon suivante

- Augmentation du taux de change réel, ce qui induit une baisse de la compétitivité des autres exportations
- Augmentation des prix des produits exportés
- Diminution des importations
- Résultat final : Inflation galopante avec dégradation de l'économie du pays Ainsi on peut se demander si une augmentation de l'APD est une solution efficace de lutte contre la pauvreté et si elle ne risque pas d'aggraver la situation des PEV

2. Versant politico-stratégique

2.1 Une redéfinition de la notion de « développement »

La notion de « développement » est apparue au début des années 50. Elle a pris au fil des ans et au travers de ces multiples institutions une forme ambivalente entre, d'un côté, les démarches volontaristes contre la faim, la pauvreté, les maladies et de l'autre les échecs récurrents toujours plus difficiles à éluder. Aujourd'hui le résultat est là, 54 pays sont actuellement plus pauvres qu'en 1990.

2.3. Devoir de donner et Désir de prendre : dilemme des Etats

2.3.1 Les limite

Si certains objectifs des institutions sont contestables, on peut également souligner les intérêts douteux des pays donateurs. A proximité du devoir de donner se cache souvent un grand désir de (ré) prendre. Comme j'ai déjà évoqué dans le bilan, les chiffres avancés de l'APD sont trompeurs ! Pourquoi ? Car il s'agit souvent de garantir les intérêts commerciaux, stratégiques et politiques des pays donateurs envers certaines parties du monde.

En effet, la plupart des sommes versées retournent vers les pays donateurs sous forme de remboursements, de fuites des cerveaux, de transferts illicites.

Les pays donateurs peuvent vendre plus aisément leurs produits, ainsi qu'acheter des matières premières et des produits manufacturés à des taux préférentiels.

2.3.2 Les perspectives

L'APD est soumise aux mêmes contrôles que les autres dépenses budgétaires, mais ceux-là sont rendus difficiles par le fait que les dépenses sont importantes et s'effectuent à l'étranger. Néanmoins un bon contrôle est fondamental car il permet de réduire l'opacité concernant l'utilisation de l'aide et sa destination. Cette vérification devrait avoir lieu au préalable et être effectué par un organisme neutre afin d'accroître les performances de l'APD. A ce besoin de contrôle fait écho la nécessité d'étayer les méthodes d'évaluations des projets de développement.

3. Le versant institutionnel

Pour être efficace, l'aide au développement doit bien prendre en considération le pays vers lequel elle s'oriente. Il faut au préalable s'intéresser à ce dont le pays a véritablement besoin. D'autre part, au cours du projet il faut s'assurer de la capacité des acteurs à mener le projet.

3.1 La nécessité des méthodes de recherche, diagnostic et d'évaluation

3.1.1 Les limite

On relève de nombreux échecs provenant du fait que les actions d'aide ne sont pas basées sur une étude préalable du PED que l'on désire aider.

L'absence ou le mauvais diagnostic des besoins réels de la population des PED rend souvent inadéquat l'apport de l'aide pour le développement.

Le diagnostic est une étape clé car il a pour objet de prendre en compte les spécificités nationales et d'identifier les véritables besoins de la population.

Dans une autre mesure, l'absence d'évaluation au cours du projet est une triste limite de l'aide au développement. En effet, il paraît aberrant de dépenser de lourdes sommes sans évaluer ces apports concrets. (LANDAU Jean-Pierre, *Les nouvelles contributions financières internationales*, Paris, La documentation Française, 2004, 124p.)

Aujourd'hui, les bailleurs de fonds réclament plus de transparence pour suivre l'évolution des actions et ainsi s'assurer que leur argent est utilisé aux fins escomptées.

3.1.2 Les perspectives

Dans les réflexions actuelles menées par les organismes intergouvernementaux, il est devenu fondamental de réaliser un diagnostic préalable et un suivi des actions. Ces mesures passent par la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation, c'est-à-dire des grilles d'évaluation et des outils statistiques. Les dispositifs d'évaluation doivent être confrontés aux objectifs fixés au préalable.

3.2 Les capacités administratives

3.2.1 Les limite

Outre les problèmes de capacités économiques, l'APD fait également naître la question des obstacles administratifs et procéduraux d'absorption de l'aide.

En effet, pour une efficacité accrue de l'aide il faut envisager de sérieuses réformes institutionnelles. Il faut que les PED s'équipent d'administrations performantes, de personnels qualifiés et de structures locales permettant une gestion des politiques et des ressources. Or, ce diagnostic de renforcement des capacités institutionnelles semble souvent échapper aux pays développés. Au lieu de procéder à une simplification des contraintes, certains nouveaux programmes de lutte contre la pauvreté sont devenus plus complexes et exigeants que les précédents, c'est notamment le cas des DSRP.

Cette réforme passe également par une lutte accrue contre la corruption qui est un des freins incontestables à une aide extérieure performante. La corruption à large échelle est souvent un fléau courant de des pays du tiers monde. La banque mondiale estime à près de 80 milliards de dollars par an les sommes affectées aux transactions de corruption (LANDAU Jean-Pierre, *Les nouvelles contributions financières internationales*, Paris, La documentation Française, 2004, 124p.)

Or cette pratique détruit le lien de confiance indispensable entre les citoyens et l'Etat. Elle est également l'une des principales causes d'affaiblissement des Etats.

D'autre part, la capacité d'absorption des PED est considérablement amoindrie par la lourdeur des procédures de demande d'aide.

La délivrance de l'aide par les pays développés aux PED est, en général, fortement conditionnée et contrainte par le respect de plusieurs procédures. Par conséquent, les PED, bénéficiaires d'aides d'origines multiples, ont parfois à gérer plus de 40 procédures des différents bailleurs de fonds. Les procédures étant nombreuses, les PED bénéficiaires de

l'aide ne sont pas toujours en mesure de les respecter. Pour répondre à ces difficultés, des travaux ont été engagés par la banque mondiale, les Nations Unies et dans le cadre du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE (CAD).

3.2.2 Les perspectives

Concernant les réformes institutionnelles on peut se demander si les PED sont réellement en mesure de faire face à ces exigences ?

Si tel n'est pas le cas, les pays donateurs ont pour mission de soutenir impérativement ces réformes en fournissant une assistance technique. Celle-ci passe par l'information, la formation et le conseil aux acteurs locaux.

Du côté des procédures, le besoin a été officialisé par la Déclaration de Rome sur l'harmonisation adoptée le 25 février 2003. Le but est de réduire le poids de la charge administrative générée par la gestion de l'aide. Cela s'effectuera à la fois par l'harmonisation des pratiques des donateurs, par la mise en place de procédures plus efficaces, et par la prise en considération des préoccupations des PED.

Par cette déclaration, les institutions multilatérales et bilatérales de développement ainsi que les pays partenaires s'engagent à entreprendre des réformes. Les bailleurs de fonds doivent notamment simplifier les conditionnalités et réduire les coûts associés. Les pays partenaires, quant à eux, doivent entreprendre un certain nombre de réformes pour permettre aux bailleurs de fonds de s'appuyer sur les systèmes nationaux et ainsi privilégier une meilleure prise en charge des stratégies de développement par les autorités nationales.

Conclusions

Cet article vise à distinguer les différentes théories du développement et de analyser l'efficacité de l'aide au développement au niveau international, et de faire un aperçu comparatif des données de l'efficacité de l'aide au développement.

D'après l'analyse de la littérature les problèmes économiques et financiers se trouvent donc au cœur de la politique d'aide au développement. Les bailleurs de fonds doivent s'attacher à développer des politiques économiques cohérentes et étroitement coordonnées avec les contextes spécifiques à chaque pays récipiendaires.

Les enjeux politico-économiques sont importants et ils génèrent de nombreux défis concernant l'amélioration de l'efficacité de l'Aide Publique au Développement. La coordination de l'aide bilatérale et multilatérale doit être améliorée afin de rendre plus cohérentes les politiques d'aide au développement. Ces canaux de l'aide se doivent de gagner en transparence et d'accroître leurs consultations des pays (et populations) bénéficiaires.

En prévision des Objectives du Millionnaire, l'aide publique au développement devrait doubler. Pour y répondre, de nouvelles mesures financières voient le jour. Les grandes institutions essaient de repenser le développement.

A côté de ces méthodes économiques, on assiste à l'émergence d'une réelle conscience et de nouvelles stratégies de développement proposées par la société civile, notamment à travers les ONG et les populations locales.

Toutefois, j'ai constaté que les pays « investisseurs » opèrent une sévère sélection quant aux destinations possibles. Les pays comme la Chine, le Brésil et Mexique ont eu pas moins de 70% de la totalité des IDE en 2002. Ils viennent en quantité beaucoup plus faible dans les pays d'Afrique qui n'offrent pas des perspectives aussi porteuses. Ce phénomène de sélection spatiale ne vaut d'ailleurs pas seulement à l'échelle mondiale, mais également au sein même de chaque pays, où certains lieux sont privilégiés (les villes, les ports littoraux attirent les capitaux étrangers se distinguant ainsi du reste du territoire). C'est donc aussi l'espace géographique que se trouve restructuré par les IDE.

Néanmoins, il faut expliquer que les IDE n'ont un effet positif sur l'appareil de production que s'ils consistent à l'apport réel d'investissements nouveaux. Or il arrive que les IDE correspondent à des rachats d'entreprises déjà existantes (comme ce fut le cas en Argentine) et dans ce cas les IDE n'ajoutent rien en termes de potentiel productif et d'emplois et il peut aggraver la dépendance à l'égard des intérêts étrangers.

L'aide une solution ?

L'aide prend des formes multiples, qu'on lui laisse ce nom ou qu'on appelle parfois pour des raisons diplomatiques « l'aide lie à la coopération ».

Plusieurs possibilités de mauvaise utilisation existent : une partie de l'aide est détournée de son objectif de développement pour servir sinon à l'enrichissement personnel de quelques dirigeants corrompus. L'essentiel de la question repose dans une allocation de ressources qui ne vise pas assez l'investissement productif, elle est parfois consommée pour les dépenses courantes d'état. Alors il en va de l'aide comme de la dette : elle maintient artificiellement en fonctionnement les états sans exclure que l'aide peut aider la consommation mais ce qu'il faut pour ces pays est investir pour produire demain.

References

Les ouvrages

- ADDA Jacques, *La mondialisation de l'économie*, Paris, La Découverte, 1996, 112 p.
- AZOULAY Gérard, *Les théories du développement*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : collections »Dictat Economie », 2002, 317p
- BARTOLI Henri, *Repenser le Développement : En finir avec la pauvreté*, Paris, Editions : UNESCO, 1999, 205 p.
- BEKOLO-EBE B, MAMA T, MAGLOIRE-FOEDA S (sur la dir. de), *Mondialisation : Exclusion et développement africain : Stratégies des acteurs publics et privés*, Collection : Economies d'Afrique, Afredit, 2006, 256 p
- BRET Bernard, *Le Tiers-Monde : Croissance, développement, inégalités*, Paris, Ellipses, 2006, 216 p.
- CASTEL Odile, *Le Sud dans la mondialisation Quelles alternatives ?*, Paris, La Découverte, 2002, 206p
- CAZORLA. A, DRAI A-M, *Sous-développement et Tiers-Mondes : Une approche historique et théorique*, Vuibert, 1992, 188 p.
- CHEVALIER Jean-Marie, PASTRE Olivier, *Où va l'économie mondiale : Scénarios et mesures d'urgence*, Paris, Editions : Odile Jacob, 2002, 229 p.
- COUTROT Thomas, HUSSON Michel, *Les destins du Tiers Monde : Analyse Bilan Perspectives*, Nathan, 1993, 207 p.
- GABAS Jean -Jacques, *Nord-Sud : L'impossible coopération ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 114 p.
- HANCOCK GRAHAM, *Les nababs de la pauvreté*, Paris, Editions : Robert Laffont, 1991, 340 p.
- NAHAVANDI Firouzeh, *Repenser le développement et la coopération internationale*, Paris, Karthala, 2003, 203 p.
- SOLAGES Olivier, *Vers un nouveau Développement des Tiers-Mondes?*, Paris, L'Harmattan, 1997, 196 p.
- ZIEGLER Jean, *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui résistent*, Paris, Editions Fayard, 2002, 367 p.

II – Rapports des institutions internationales et des centres d'études

- FUCHS Jean-Paul, *Pour une politique de développement efficace, maîtrise et transparente*, Paris, Collection des rapports officiels, 1995, 79p.
- LANDAU Jean-Pierre, *Les nouvelles contributions financières internationales*, Paris, La documentation Française, 2004, 124p.

III– Revues

- «Mondialisation tous sur le même bateau », *Histoires de développement*, (France), juin 1996, n°34